



RAPPORT FINAL

PROGRAMME D'APPUI A LA REALISATION D'ETUDES ET D'EXPERTISES (PAREE 2)

SEN1002311



Table des matières

TABLE DES MATIERES.....	2
FICHE D'INTERVENTION.....	5
APPRECIATION GENERALE.....	6
PARTIE 1 : RESULTATS ATTEINTS ET ENSEIGNEMENTS TIRES	7
1 APPRECIATION DE LA STRATEGIE D'INTERVENTION.....	7
1.1 CONTEXTE	7
1.2 CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DANS LA STRATEGIE D'INTERVENTION	7
2 RESULTATS ATTEINTS	9
2.1 LES ETUDES	12
2.2 LES EXPERTISES	22
3 DURABILITE	25
4 APPRENTISSAGE	26
4.1 ENSEIGNEMENTS TIRES	26
4.2 RECOMMANDATIONS	26
PARTIE 2 : SYNTHESE DU MONITORING (OPERATIONNEL)	27
1 SUIVI DES DECISIONS PRISES PAR LA SMCL.....	27
2 DEPENSES.....	28
3 PERSONNEL DE L'INTERVENTION	35
4 MARCHES PUBLICS.....	36
5 ACCORDS D'EXECUTION	37
6 EQUIPEMENTS.....	39
7 CADRE LOGIQUE ORIGINAL TIRE DU DTF :	41
8 MATRICE DE MONITORING COMPLETE.....	41
9 OUTILS ET PRODUITS.....	41

ACRONYMES

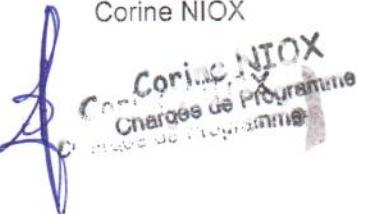
AAA	Agenda d'Accra pour l'Action
AEP	Adduction d'Eau Potable
APD	Avant-Projet Détailé
APS	Avant-Projet Sommaire
ARD	Agence Régionale de Développement
ATI	Assistant Technique International
BARVAFOR	Projet de Bassin de Rétention et de Valorisation des Forages
CAPSU	Caisse Autonome de Protection Sociale Universelle
CET	Centre d'Enfouissement Technique
CGES	Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
CMU	Couverture Maladie Universelle
CS	Convention Spécifique
CS et PS	Centre de Santé et Poste de Santé
CTB	Coopération Technique Belge
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DCEF	Direction de la Coopération Economique et Financière
DCFE	Direction de la Coopération et du Financement Extérieur
DdP	Déclaration de Paris
DGD	Direction Général du Développement
DGPRE	Direction Générale de la Planification des Ressources en Eau
DI	Direction de l'Investissement
DIEM	Direction des Infrastructures et des Equipements Médicaux
DP	Demande de Proposition
EES	Evaluation Environnemental Stratégique
FCBS	Fonds de Contrepartie Sénégalo Belge
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
M&E	Monitoring et évaluation
MEFP	Ministère de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle
MHA	Ministère de Hydraulique et de l'Assainissement
MSAS	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
OFOR	Office des Forage Ruraux
PAGIRE BA	Plan d'Action de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le Bassin Arachidier
PANSL	Projet d'Appui au Nettoiement de la Commune de Saint Louis
PAODES	Programme d'appui à l'Offre et à la Demande en Soins de Santé
PAREE 2	Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et d'Expertises 2
PASEPAR	Programme d'amélioration du Service d'Eau Potable et d'Assainissement en milieu Rural
PEPAM	Programme Eau Potable pour le Millénaire
PHI	Programme Hydraulique International
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PLHA	Plan locaux Hydraulique et Assainissement
PNA	Pharmacie Nationale d'Approvisionnement
PSE	Plan Sénégal Emergent

PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RARE	Rapport Annuel sur l'Absorption des Ressources Extérieurs
SIG	Système d'Information de Gestion
SIIeau	Système d'Information Intégré sur l'Eau
SMCL	Structure mixte de concertation locale
SONES	Société National des Eaux du Sénégal
TDR	Termes de Référence
UDAM	Union Départemental d'Assurance Maladie
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et d'Expertises 2 (PAREE 2)
Code de l'intervention	SEN1002311
Localisation	Région Diourbel, Kaolack, Kaffrine, Fatick, Thiès et le niveau central du Ministère de l'Hydraulique & l'Assainissement et du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
Budget	4 202 917,25 Euro
Institution partenaire	<ul style="list-style-type: none">• Ministère de l'Economie des Finances et du Plan ;• Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement ;• Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
Date de démarrage de l'intervention/Ouverture du comité de pilotage	27 mai 2010
Date de fin de la convention spécifique	31 décembre 2017
Période couverte par le rapport	Décembre 2009 au 31 mars 2018

Appréciation générale

Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :	Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :
<p>Les activités du PAREE ont été en complémentarité avec les interventions sectorielles, cette approche portefeuille a permis un renforcement du développement des secteurs.</p> <p>Le PAREE a également facilité un démarrage optimal des projets par le financement des études en amont de la phase de démarrage. Sur le PASEPAR, par exemple, cette approche a permis de gagner 2 ans dans la réalisation des infrastructures, le rendant plus efficient que les projets précédents dans le secteur.</p> <p>Par la mise en place d'experts dans les directions techniques et par le fait que les études ont portées sur des thématiques spécifiques, le PAREE a fortement participé à l'opérationnalisation du dialogue sectoriel, ainsi alimenté par les résultats obtenus.</p> <p>Le PAREE représente donc une véritable opportunité pour les différentes phases du cycle de projet de la coopération belge, de l'identification, aux études de démarrage, et dans le renforcement durant l'exécution.</p> <p>Toutefois, le financement des études ou expertises reste un processus parallèle demandant l'implication de plusieurs parties (MEF / CTB / ambassade) et donc un certain temps pour l'analyse et acceptation des demandes qui peuvent prendre plusieurs mois. De même, la faible connaissance et maîtrise des procédures du PAREE par les ministères techniques rallonge d'avantage les délais de traitement des requêtes de financement.</p>	
<p>Notez votre appréciation générale de l'intervention¹:</p>	
Satisfaisant	
Fonctionnaire exécution nationale ³	Fonctionnaire exécution CTB ⁴
Samba FALL 	Corine NIOX  Corine NIOX Chargée de Programme CTB

¹ Très satisfaisant - Satisfaisant - Insatisfaisant, en dépit de certains éléments positifs - Insatisfaisant

² Très satisfaisant - Satisfaisant - Insatisfaisant, en dépit de certains éléments positifs - Insatisfaisant

³ Nom et signature

⁴ Nom et signature

PARTIE 1 : Résultats atteints et enseignements tirés

1 Appréciation de la stratégie d'intervention

1.1 Contexte

Au cours de la Commission mixte sénégal belge de décembre 2009, le Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et d'Expertises (PAREE 2) a connu une migration vers le troisième contrat de gestion afin de d'améliorer son efficacité et son efficience.

Cette Commission mixte de décembre 2009 a aussi retenue une affectation de 75% de l'enveloppe financière du PAREE sur les secteurs de concentration, à savoir la santé (offre et demande) et l'hydraulique (eau productive et eau social) y compris les secteurs en « exit strategy » (la microfinance et la formation professionnelle). Les 25% autres devraient être consacrés à l'apport d'expertise ponctuelle spécifique pour favoriser au sein de ces secteurs le développement consensuel du plan B (Belge) et du plan S (Sénégalais) en faveur de la Déclaration de Paris (DdP) et l'Agenda d'Accra pour l'Action (AAA).

Ainsi, le PAREE 2 est placé dans une position de complémentarité aux autres interventions, dans le respect du principe de concentration sectorielle et dans la perspective d'améliorer la performance de l'ensemble du programme de coopération sénégalbelge.

La procédure d'agrément des demandes soumises au financement du Fonds permet au gestionnaire et au cogestionnaire du fonds d'assurer la cohérence avec les interventions en cours. Les programmes sectoriels au Ministère de la Santé et au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement sont mis à contribution auprès des structures requérantes de ces ministères sectoriels en termes d'appui à la rédaction des termes de référence (TdR) et au suivi de la mise en œuvre des demandes agréées par le Fonds.

1.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention

Conformément aux dispositions du Manuel de procédures du PAREE 2, la Direction de la Coopération et Financement Extérieur (DCFE) a désigné un point focal du PAREE pour faciliter sa mise en œuvre. L'appui du point focal a été déterminant dans la promotion du PAREE 2 auprès des Ministères concernés par les secteurs de concentration de la Coopération sénégal belge.

La modalité d'exécution du PAREE 2, telle que définie dans la Convention spécifique, est la cogestion pour la totalité du budget. Au cours de l'exécution, elle est avérée non appropriée pour exécuter la totalité du budget, dans la mesure où il n'est pas toujours aisé de recourir à de l'expertise internationale en utilisant les procédures des marchés publics sénégalais. Le Comité Spéciale des Partenaires sénégal belge du 07 juin 2012 a ainsi recommandé au comité de pilotage du PAREE 2 d'orienter une partie des fonds en régie belge, à chaque fois de besoin. Ainsi, 27% des fonds du PAREE 2 ont été exécutée suivant la modalité régie. Cette mesure a permis au PAREE 2 de répondre favorablement aux différentes demandes de mise à disposition d'une assistance technique internationale, faites par la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE), du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et par la Direction des Investissements et des Equipements Médicaux (DIEM) du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale.

Sur demande de la partie Sénégalaise, la durée de l'expertise a été augmentée d'une année par Echange de Lettres passant ainsi d'un an à deux ans.

2 Résultats atteints

Le PAREE 2 n'ayant pas d'indicateurs spécifiques retenus, l'analyse des résultats obtenus, ci-dessous, est faite en se basant uniquement sur les réalisations du fonds en cohérence aux objectifs et/ou principes décrites au niveau du contexte.

Depuis sa mise en place en décembre 2009, le PAREE a assuré le financement de 15 opérations sur les 22 pré-identifiés :

N°	Etudes et expertises identifiées	Financées		Contribution spécifique à la prise en compte des thèmes transversaux dans le PIC	
		Oui	Non	Genre	Environnement
1	Impact environnemental PEPAM dans le Bassin arachidier	x			x
2	Rapport annuel sur l'absorption des ressources extérieures	x			
3	Etude révision plan de nettoiement de la ville de Saint Louis	x			x
4	Etudes projet d'appui à la gestion intégrée des ressources en eau	x			x
5	Manuel de procédures PAREE 2	x			
6	Elaboration 36 PLHA	x			x
7	Formulation PASEPAR	x			x
8	Expertise technique DGPRE	x			x
9	Expertise/Accréditation Santé	x		x	x
10	Expertise infrastructure santé	x			x
11	Clôture FCBS	x			
12	Etude pour la mise en place de la CAPSU		x	NA	NA
13	Etudes d'opérationnalisation de l'OFOR dans la zone centre (Bassin Arachidier)		x	NA	NA
14	Etude d'élaboration de la vision à l'horizon 2050 de la GIRE au Sénégal	x			x
15	Etude d'élaboration de visions de développement agro-sylvo-pastoral de 3 bassins versants de collectivités locales disposant d'ouvrages de retenue d'eau du BARVAFOR		x	NA	NA
16	Etude d'élaboration d'une base de données de gestion du patrimoine immobilier et des équipements du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	x			x
17	Etude de faisabilité du partenariat entre la PNA et les structures sanitaires décentralisées pour les produits pharmaceutiques		x	NA	NA

N°	Etudes et expertises identifiées	Financées		Contribution spécifique à la prise en compte des thèmes transversaux dans le PIC	
		Oui	Non	Genre	Environnement
18	Etude des potentialités des nappes superficielles et intermédiaires du Bassin Arachidier	X			X
19	Valorisation des bâtiments et établissement du bilan d'ouverture de l'OFOR		X	NA	NA
20	Etude quantitative sur la viabilité des mutuelles de santé dans le cadre de la CMU		X	NA	NA
21	Etude Sécurisation SIG PNA		X	NA	NA
22	Evaluation finale du Programme de Renforcement de Capacités	X			
Total		15	7	1	11

Ainsi, au cours des 8 ans d'exécution du PAREE 2, 12 études ont été financées. L'étude d'élaboration de visions de développement agro-sylvo-pastoral de 3 bassins versants de collectivités locales disposant d'ouvrages de retenue d'eau du BARVAFOR et l'étude d'opérationnalisation de l'OFOR (Office des Forage Ruraux) dans la zone centre (Bassin Arachidier) n'ont pas fait l'objet de requêtes de financement. Le délai de traitement de l'étude pour la mise en place de la CAPSU (Caisse Autonome de Protection Sociale Universelle) et de l'étude de faisabilité du partenariat entre la PNA (Pharmacie Nationale d'Approvisionnement) et les structures sanitaires décentralisées pour les produits pharmaceutiques a été tellement long que les structures requérantes ont préféré les faire financer par un autre moyen. N'ayant pas de garantie que l'étude de la valorisation des bâtiments et établissements du bilan d'ouverture de l'OFOR, l'étude quantitative sur la viabilité des mutuelles de santé dans le cadre de la couverture maladie universelle (CMU) et l'étude pour la sécurisation du système d'information de gestion (SIG) de la PNA seront attribuées avant la fin de la CS, elles n'ont pas pu être financées.

Les 3 demandes de mise à disposition d'expert ont toutes été financées et menées à termes. Toutefois les processus de sélections ont dû pour la plupart être relancés à cause de la durée du contrat jugé non attractif (initialement d'une année).

Plus de 70% des études financées ont contribué à la prise en compte dans les secteurs de concentration, du thème transversal « environnement », notamment celui de l'hydraulique et de l'assainissement.

Sur le plan budgétaire, au 31 décembre 2017, un montant total de 3 527 772,03 a été financé.

Ministère requérant	Liens avec les objectifs du PAREE et PIC	Nombre de demandes approuvées			Montant financé	
		Etudes	Expertises	%	Euro	%
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	Secteur de concentration	Etudes	7	44%	2 774 000	72%
		Expertise	2	13%	145 000	4%
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	Secteur de concentration	Etudes	1	6%	77 000	2%
		Expertises	2	13%	699 000	18%
Ministère de l'Economie des Finances et du Plan	Efficacité de l'aide	Etudes	3	19%	122 000	3%
	Secteur de concentration mais hors zone de concentration	Etude	1	6%	38 200	1%
Total études			12	75%	3 011 200	78%
Total expertises			4	25%	844 000	22%
Total financement			16	100%	3 855 200	100%

Les ¾ des financements du PAREE 2 concernent des études, les expertises n'en représentent que ¼.
Le secteur de l'hydraulique et de l'assainissement concentre plus de 75% du financement alors que celui de la santé ne bénéficie que de 20% du financement.
Seul 3% du financement a été orienté vers des actions en faveur de l'efficacité de l'aide alors que l'objectif assigné au PAREE 2, était de 25%.

2.1 Les études

Le tableau ci-dessous reprend les objectifs et la contribution de chaque étude ainsi que l'appropriation qui en est faite.

N°	Ministère requérant	Intitulé de la demande	Objet de l'étude	Contribution de l'étude et appropriation
1	DCFE	Editions 2008, 2009, 2011, 2012, des Rapports Annuels sur l'absorption des crédits sur Ressources Extérieures (RARE)	L'objectif de la revue périodique du RARE est de rendre compte annuellement du niveau d'absorption des crédits sur les ressources extérieures des projets et programmes financés par un échantillon de PTF dans l'optique d'atteindre tous les partenaires du Sénégal selon le principe du parapluie. Le rapport RARE met en relief les points forts, les points faibles, les problèmes identifiés dans la mise en œuvre des projets et programmes au cours de chaque année et d'en tirer les principaux enseignements susceptibles d'améliorer la performance des projets et programmes en référence aux bonnes pratiques relevées au cours de l'étude. Les acteurs (Gouvernement Sénégalais et PTF) sont par ailleurs invités à dresser, sur la base des résultats de ces analyses, un plan d'action en vue de la résolution des principaux problèmes relevés dans la mise en œuvre des projets et programmes.	Les éditions annuelles du RARE ont permis à la Cellule d'Appui aux Projets et Programmes (CAP) de la Direction de l'Investissement (actuelle DCFE) du MEFP de faire des propositions pertinentes de rationalisation des dépenses de partage d'expériences et de capitalisation des acquis pour la conception de projets et programmes futurs.

N°	Ministère requérant	Intitulé de la demande	Objet de l'étude	Contribution de l'étude et appropriation
2	Commune de Saint Louis	Stratégie de gestion de déchets solides de la mairie de Saint Louis	La commune de Saint Louis venant de disposer d'un centre d'enfouissement technique par la coopération sénégalais belge, il fallait adapter sa stratégie de gestion de déchets solides aux nouveaux instruments de gesticions de ses déchets (CET, engins, conteneurs, etc...).	<p>L'étude a permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La modification du plan global de gestion des déchets, basé sur une analyse détaillée de l'exploitation optimale des engins et infrastructures mis en place par le PANS_L (coûts de fonctionnement des engins par m³ de déchets , et différentes alternatives pour optimiser la filière) ; ➤ L'élaboration d'un plan global de gestion des déchets solides à moyen et long terme ; ➤ L'identification des besoins prioritaires de la commune de Saint Louis en matière de gestion des déchets solides et faire des propositions d'amélioration réalisistes afin de pouvoir orienter l'utilisation du reliquat du projet PANS_L qui s'élève à 56 000 euros. <p>Elle a, ainsi, contribué à l'amélioration de la salubrité de la ville de Saint Louis. En effet, à la suite du financement de la coopération sénégalo belge d'un montant de 56 000 euros, la Mairie de Saint Louis à bénéficier de 1.000.000 euros de la Commission européenne et d'un financement de la Communauté Wallonie Bruxelles.</p>
3	DCEF	L'élaboration du manuel de procédures du PAREE 2	Vu l'absence de formulation et d'unité de gestion pour le PAREE, un manuel de procédures a été élaboré pour définir le cadre de fonctionnement du projet. Le manuel de procédures est destiné à la SMCL (DCEF, DI et CTB), à l'ambassade et aux ministères techniques, maître d'ouvrage des études.	<p>Le manuel de procédure a contribué à la définition des rôles et responsabilités des parties prenantes du Programme (MEF, Ministères Techniques, CTB et Ambassade). A la proposition, (entérinée par la SMCL) de la mise en place d'un point focal, pour améliorer la gestion du fonds et permettre à la SMCL d'être plus stratégique</p>

N°	Ministère requérant	Intitulé de la demande	Objet de l'étude	Contribution de l'étude et appropriation
4	MHA/PEPAM	L'élaboration de 36 Plans Locaux Hydraulique et Assainissement dans une approche Gestion Intégrés des Ressources en Eau (PLHA/GIRE)	<p>L'objectif de cette étude est de doter 36 collectivités rurales situées dans la zone d'intervention du PIC (Kaolack, Kaffrine, Diourbel et Fatick) des documents de planification sectorielle eau & assainissement conçus dans une approche participative impliquant les élus locaux, les autorités administratives, les services techniques de l'Etat et les autres acteurs locaux.</p> <p>Les potentialités et les besoins dans le secteur de l'hydraulique et de l'assainissement sont identifiés et des plans d'action pour une remédiation sont suggérés.</p>	<p>Les PLHA/GIRE ont contribué à l'amélioration des capacités de 36 collectivités rurales au diagnostic, à l'identification et à la programmation des investissements dans le secteur spécifique de l'eau potable et de l'assainissement. Les PLHA ont été également des supports utiles pour le développement au niveau local de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).</p> <p>Les études ont servi à l'élaboration des termes de référence (TDR) de l'étude d'élaboration des avant-projets détaillés (APD) des ouvrages à réaliser dans le cadre du PASEPAR et devront servir de base de travail pour l'élaboration du manuel de procédures de l'exécution du fonds de réhabilitation.</p>

N°	Ministère requérant	Intitulé de la demande	Objet de l'étude	Contribution de l'étude et appropriation
5	MHA/PEPAM	Etudes PAGIRE BA :	<p>Cette étude vise l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée dans les zones rurales à fortes teneurs en fluor et sel du bassin arachidier couvrant principalement les régions de Kaolack, Kaffrine, Fatick et Diourbel. En effet, cette partie du bassin se caractérise par la présence d'une bande centrale salée de la nappe maastrichtienne fluorée qui est principalement exploitée pour l'adduction d'eau potable des populations rurales</p>	<p>Cette étude a permis l'identification des ressources alternatives à fort potentiel à l'Est de la bande centrale salée et dans le panneau de calcaires de Khombole – Touba Toul -Kaba Diack et de tester par des forages d'études les performances des aquifères pour évaluer les débits exploitables en vue d'un transfert vers les zones défavorables (sur le plan de la quantité et de la qualité de l'eau de boisson).</p> <p>Les potentialités de la zone Est de la bande centrale salée révèlent et confirment des débits exploitables jusqu'à 100.000 m³/j qui pourraient être distribués dans les zones défavorables. Les forages tests réalisés fournissent des débits supérieurs à 150 m³/h avec de faible rabattement au niveau des piézomètres d'observation distants d'environ de 50m). La Banque Mondiale a financé la réalisation d'une batterie de forages pour améliorer la qualité de l'eau dans tout le bassin arachidier, pour un montant total de 130 millions de dollars.</p> <p>de même, les résultats positifs, obtenus dans la zone de Tassète en termes de quantité et qualité de l'aquifère ont amené la SONES à mener une étude complémentaire de faisabilité afin de contribuer à la réduction du déficit de distribution pour la ville de Dakar. La Banque Mondiale dans le cadre de son « Projet eau et assainissement en milieu urbain (Peamu) d'un montant de 100 millions de dollars » a financé la réalisation des forages permettant de combler le déficit d'eau dans la capital (Dakar)</p>

N°	Ministère requérant	Intitulé de la demande	Objet de l'étude	Contribution de l'étude et appropriation
	Etude d'évaluation et de suivi des ressources en eau de surface	L'étude a pour objectif de fournir un ensemble d'outils hydrologiques pour simplifier et normaliser la réalisation d'équipements hydrauliques destinés à valoriser les ressources en eau superficielle pour développer l'agriculture dans la zone du bassin arachidier. Notamment : <ul style="list-style-type: none">➤ Un atlas de cartes thématiques regroupant et synthétisant l'ensemble des paramètres utiles à la conception d'ouvrages hydrauliques de valorisation de l'eau superficielle ;➤ Des modèles hydrologiques pour quantifier et apprécier la qualité des écoulements sur les sous-bassins versants du bassin arachidier.	L'étude contribue à la réalisation d'ouvrage de meilleures qualités et dans les meilleures conditions. Par le passé beaucoup d'ouvrages (notamment des bassins de rétention) construits n'ont pas répondu aux attentes pour des problèmes de dimensionnement (disponibilité de données fiables). Le projet BARVAFOR de la coopération sénégalais belge a utilisé les résultats de l'étude pour positionner et dimensionner les ouvrages de retenue d'eau (digues anti sel et bassins de rétention) qu'il a réalisé.	L'étude a contribué à la caractérisation de 3 398 ouvrages (puits traditionnels et modernes ; forages et systèmes AEP ; bassins de rétention) sur 3 régions (Kaolack, Kaffrine et Thiès). Elle a aussi permis d'actualiser la base de données de la DGPRE par l'intégration des informations sur ces 3398 ouvrages dans cette base de données. L'étude a servi de base pour l'étude d'inventaire sur le plan technique et sur le plan fonctionnement/organisationnel des ouvrages d'AEP du Sénégal, financée par la Banque mondiale.
	Etude d'actualisation de l'inventaire des ouvrages hydrauliques - Phase 2 (Kaolack, Kaffrine, Thiès)	L'objectif de cette étude est de compléter et d'actualiser la base de données de suivi des ouvrages d'AEP et de mobilisation des eaux de surfaces dans 3 régions (bassins de rétention)		

N°	Ministère requérant	Intitulé de la demande	Objet de l'étude	Contribution de l'étude et appropriation
		Etude de mise en place d'un Système Intégré d'Information et d'une stratégie de communication du l'Eau (SIIeau)	<p>L'objectif était d'améliorer le cadre pour la gestion d'information et de connaissances sur l'eau dans le Bassin Arachidier (zone d'intervention de la coopération sénégalais belge).</p> <p>Ainsi le SIIeau est constitué :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. d'une banque de données intégrées ; 2. des mécanismes pour structurer l'offre des données des différents acteurs ainsi que leur demande d'informations assortis d'un outillage (outils informatiques) adéquat au sein de la DGPRE ; 3. une série de proposition pour renforcer les facteurs externes de facilitation de la gestion des ressources en eau (réglementation, budget, cadre institutionnel). C'est ainsi que dans la région de Kaolack des commissions départementales de l'eau ont été installées par la DGPRE en partenariat avec l'ARD de Kaolack. <p>La stratégie et le plan de communication adossé au SIIeau repose quant à eux sur deux grands axes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir et faire connaître des concepts de la GIRE ; 2. Renforcer la visibilité des services de l'eau (l'offre, la demande et son adéquation selon les différents usages). 	<p>L'étude a servi à mettre à disposition de l'Etat du Sénégal ainsi que de la société civile, d'une plateforme d'information et de communication sur « l'EAU » pour une meilleure connaissance de la ressource et une optimisation de sa gestion.</p>
6	MHA / PEPAM	L'élaboration du manuel de procédures d'exécution du fonds de réhabilitation PASEPAR.	Cette étude a été identifiée pour faciliter le fonctionnement d'un fonds de réhabilitation à mettre en place dans le cadre de l'exécution du PASEPAR. Il s'agissait plus spécifiquement de mettre en place un programme de densification et de réhabilitation des réseaux existants d'Adduction d'Eau Potable (AEP) dans les régions de Kaolack et de Kaffrine.	<p>L'étude a ainsi permis d'identifier différents sites situés dans les régions de Kaolack et Kaffrine où il serait pertinent d'apporter des réhabilitations afin de booster leur performance technique et économique. Les travaux envisagés, ainsi que leurs coûts estimatifs ont également été définis. Les spécifications techniques devant orienter les travaux à</p>

N°	Ministère requérant	Intitulé de la demande	Objet de l'étude	Contribution de l'étude et appropriation
				<p>réaliser ont été précisées. Ainsi 28 villages ont été identifiés, les natures et les types des travaux de chaque village ont été décrits.</p> <p>L'étude a permis au MHA de disposer d'un portefeuille d'études techniques pour la réhabilitation d'AEP de 28 villages afin d'augmenter leurs performances techniques et économiques, dont le financement des 40% est quasi acquis pour l'accès à l'eau de près de 30.000 personnes supplémentaires.</p>
7	MHA/PEPAM	Elaboration du rapport d'avant-projet (APD) et du dossier d'appel d'offres (DAO) d'ouvrages (unités de potabilisation ou de mini transfert) à réaliser dans le cadre du PASEPAR	<p>L'objectif global de cette étude est « d'améliorer quantitativement et qualitativement les services d'eau potable et d'assainissement fournis aux populations du bassin arachidier de manière durable et selon une approche de gestion intégrée des ressources en eau ». Ceci à travers la réalisation d'unités de potabilisation. Il s'agissait plus précisément d'identifier dans le bassin arachidier (i) les sites potentiels qui bénéficieront des unités de potabilisation pour l'amélioration de la qualité physico chimique de l'eau de boisson, (ii) les sites choisis pour les axes de transfert, toujours pour la qualité physico chimique et pour lesquels des études APD seront réalisées, et (iii) les sites où il est prévu d'installer des unités de chloration pour la qualité bactériologique.</p>	<p>L'étude a contribué à permettre au PASEPAR de pouvoir lancer tous les appels d'offres de réalisation de ses travaux d'infrastructures 18 mois après son démarrage, ce qui est plus court que les délais « normaux » selon procédure sénégalaise. En général, c'est seulement après 2,5 ans que les travaux puissent démarrer, le temps d'effectuer toutes les études socioéconomiques et techniques (18 mois pour les différentes étapes des marchés publics et 8 mois d'études et validations).</p> <p>L'étude a aussi contribué à mettre à la disposition du MHA un portefeuille de sites pour l'installation de pompes doseuses de chlore ou la réalisation de mini transfert afin d'améliorer l'accès à l'eau de bonne qualité.</p> <p>Avec la réduction budgétaire du PASEPAR, un seul mini transfert (celui de Koumbal) est financé sur les 2 initialement prévus. Le MHA prévoit de réaliser un autre mini transfert sur son propre budget d'investissement et les fonds du PAMIF.</p> <p>En ce qui concerne les unités de chloration, sur</p>

N°	Ministère requérant	Intitulé de la demande	Objet de l'étude	Contribution de l'étude et appropriation
8	MHA/PEPAM	L'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale du PASEPAR	Dans le cadre de la mise en œuvre du PASEPAR, un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) doit être élaboré pour se conformer à la réglementation en vigueur dans le domaine de l'environnement. Ce CGES est élaboré à la suite d'une Evaluation Environnementale Stratégique (EES) afin : (i) d'identifier les principaux effets potentiels sur l'environnement (biophysique et social) de chaque type d'actions du PASEPAR, au regard des enjeux des différents sites d'intervention ; (ii) et d'apprecier le niveau de prise en compte de l'environnement, d'une manière globale et au niveau de chaque type d'actions du PASEPAR.	les 52 sites étudiés, le PASEPAR n'est actuellement en mesure d'en financer que 11 en lieu et place de 40 initialement prévus. L'évaluation environnementale stratégique du PASEPAR a permis de définir un cadre de suivi et de surveillance environnemental et social à opérationnaliser. Ce cadre de suivi et de surveillance environnemental comprend une proposition de dispositions institutionnelles à prendre, des actions de renforcement des capacités des différents acteurs et une proposition d'activités à réaliser pour supprimer et/ou atténuer, voir réduire, les impacts environnementaux et sociaux, défavorables, à des niveaux acceptables. Pour chaque chantier, des plans d'action de prise en compte du CGES sont élaborés et mis en œuvre par le PASEPAR avec l'appui de l'expert environnement de la cellule de coordination du PEPAM (structure d'ancre du PASEPAR). Ainsi, les plans d'action pour le suivi environnemental des chantiers de génie civil de Linguère et de forage de Koumbal ont été élaborés, qui sont actuellement en cours d'exécution par le PASEPAR.
9	MHA/DGPRE	L'actualisation du PAGIRE	L'étude a comme objectifs de procéder à une évaluation de la mise en œuvre du PAP 2008-2015 du PAGIRE et de définir un nouveau programme d'actions prioritaires pour la période 2017-2030 qui prendra en compte les nouveaux enjeux de la gestion des ressources en eau (qualité de l'eau distribuée, promotion de l'eau productive, etc) en lien avec les ODD	L'étude contribué à mettre à disposition du sous secteur de l'hydraulique de nouvelles actions prioritaires de mise en œuvre du PAGIRE pour la période allant de 2017 à 2030 élaborées sur la base des leçons apprises du PAP 2008-2015 et des indicateurs des ODD.
10	MSAS/DIEM	La numérisation des	L'objectif de l'étude est de fournir à la DIEM des	La mise à disposition des plans d'état des lieux

N°	Ministère requérant	Intitulé de la demande	Objet de l'étude	Contribution de l'étude et appropriation
		dossiers techniques des centres de santé des régions de Kaolack, Fatick, Kaffrine.	données à jour des infrastructures des centres de santé existants dans les régions de Fatick, Kaffrine et Kaolack afin de permettre une meilleure gestion du parc immobilier sur l'ensemble de la zone allant de Thiadiaye à Koungheul et couvrant ces trois régions. Il s'agissait plus précisément d'effectuer un état des lieux des 16 centres de santé situés dans les zones de Fatick, Kaffrine et Kaolack à travers : <ul style="list-style-type: none"> - des relevés sur site des bâtiments ; - des levés topographiques de l'ensemble des bâtiments ; - un diagnostic sommaire des bâtiments ; - le recueil de la documentation disponible sur les centres de santé) 	des bâtiments a permis : <ul style="list-style-type: none"> - un entretien plus aisément des bâtiments en permettant la localisation des structures et des réseaux et en fournissant également les détails techniques ; - de faciliter la réhabilitation et l'extension des bâtiments en donnant une vue d'ensemble sur chaque site et en mettant à disposition des concepteurs de projets les plans des bâtiments au sein desquels leur projet devra s'insérer ; <p>Ces plans numérisés seront insérés dans la base de données de gestion du parc immobilier de la DIEM afin de faciliter leur accès.</p>
11	MHA/DGPRE	L'étude des potentialités hydrogéologiques des nappes superficielles et intermédiaires du bassin arachidier.	L'étude consiste à procéder à des études hydrogéologiques approfondies et détaillées des ressources en eau souterraines des nappes superficielles et intermédiaires dans la zone du bassin arachidier, en deux étapes : <ul style="list-style-type: none"> - une première étape, d'étude hydrogéologique et hydrologique des nappes superficielles et intermédiaires de la zone du bassin arachidier (régions de Kaolack, Fatick, Diourbel, Thiès et Kaffrine) ; - et une deuxième étape, d'analyse des ressources en eaux de qualité disponible dans la zone en vue d'améliorer la qualité de l'eau desservie à la population en procédant à une dilution et/ou d'un transfert d'eau dans la zone du Bassin Arachidier. 	Les études hydrogéologiques ont permis une meilleure connaissance des ressources en eau souterraine à faible et moyenne profondeur et de renforcer ainsi les capacités de la DGPRE (et du MHA) en planification et gestion des ressources en eau avec une évaluation plus fiable des potentialités de certaines nappes dans le but d'une dilution et/ou de transfert d'eau vers des zones où la qualité de l'eau ne répond pas aux normes de potabilité
12	CTB	Evaluation Programme	Evaluation finale du de	Les objectifs de la consultation peuvent se résumer ainsi :

N°	Ministère requérant	Intitulé de la demande	Objet de l'étude	Contribution de l'étude et appropriation
		Renforcement Capacités	<ul style="list-style-type: none"> - l'évaluation de la performance du PRC en utilisant les critères d'évaluation CAD de l'OCDE à savoir (1) la pertinence, (2) l'efficience, (3) l'efficacité, (4) l'impact et (5) la durabilité. Dans les termes de référence, une attention particulière est demandée pour le deuxième et le troisième critère ; - l'appréciation de la prise en compte des recommandations de la revue à mi-parcours du PRC ; - la réponse à un nombre de questions d'évaluation spécifiques, reprises dans les termes de référence. 	<p>tant qu'exercice d'évaluation, a apporté des réponses aux questions « comment » et « pourquoi » et permis d'appréhension la valeur des résultats atteints et de l'ensemble du processus de mise en œuvre du PRC</p>

2.2 Les expertises

Le tableau ci-dessous reprend les objectifs de l'expertise demandé ainsi que la contribution de chaque expert mise à disposition par le PAREE 2.

N°	Ministère requérant	Intitulé de la demande	Objet de l'expertise	Contribution de l'expert
1	MHA/DGPRE	Le recrutement d'un expert national pour le suivi technique du PAGIRE BA – Babacar Dieng	L'objet de l'expertise est d'assister la DGPRE sur le suivi technique des études de mise en œuvre du Plan d'Action de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le Bassin Arachidier (PAGIRE-BA). Le consultant a pour mission d'apporter l'appui technique nécessaire à la DGPRE pour un bon déroulement des études du PAGIRE-BA.	L'expert a beaucoup contribué à l'amélioration de la qualité de la Demande de Proposition (DP) envoyé aux bureaux d'études sélectionnés suite à l'Avis de Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé pour les différentes études du PAGIRE BA. L'expert a appuyé la DGPRE dans l'analyse des rapports provisoires ou intermédiaires des études du PAGIRE BA. L'expert a assuré la modération de l'atelier de validation technique des études hydrogéologiques pour l'évaluation des potentialités des ressources en eau des zones favorables en vue d'un transfert d'eau vers la zone du Bassin arachidier.
2	MHA/DGPRE	Appui en renforcement organisationnel de la DGPRE – Stephan Lambrecht	La mission principale de l'expert consiste à accompagner la DGPRE dans la conceptualisation et dans le démarrage d'un programme de renforcement qui est en phase avec le Plan d'Action de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE).	Au bout de 2 semaines de présence, l'expert a permis à la DGPRE, d'avoir une situation exacte de l'état d'avancement des études du PAGIRE BA de redynamiser l'exécution des études qui avaient beaucoup de retard. Les résultats de cette mise à disposition d'expertise n'ont pas pu être atteint pour raison de santé. L'ATI a eu 8 mois d'arrêt de maladie et a dû démissionner. L'appui en renforcement organisationnel de la DGPRE a été poursuivi dans le cadre du PASEPAR.

N°	Ministère requérant	Intitulé de la demande	Objet de l'expertise	Contribution de l'expert
3	MSAS/DIEM	Expert Qualité/Accréditation Santé – Nicole Curtis	<p>L'objectif général de l'expertise est de contribuer à l'amélioration de l'efficience, l'efficacité et la qualité des services de santé au Sénégal.</p> <p>Les objectifs spécifiques de cette expertise sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ développer un processus d'amélioration et d'assurance de la qualité des soins dans deux districts pilotes, reproductif si l'expérience est probante ; ➤ proposer au MSAS un plan de développement de la qualité des soins partant du niveau opérationnel. 	<p>L'expert a facilité et animé des ateliers d'élaboration des protocoles et des présentations qui serviront de base pour les formations décentralisées sur les maladies chroniques. Ainsi avec l'appui de l'expert, des protocoles thérapeutiques pour les nouveaux Centre de Santé (CS) et Poste de Santé (PS) ont été établores.</p> <p>Les enquêtes de satisfaction menées auprès des populations et des prestataires ont permis de noter des changements induits par les formations et les supervisions du niveau central et régional dans les domaines de l'hygiène et de la propreté domaine dans lequel l'expert apporte un appui à la Direction Général de la Santé et dans le cadre du l'intervention belge dans le secteur (le PAODES).</p>

N°	Ministère requérant	Intitulé de la demande	Objet de l'expertise	Contribution de l'expert
4	MSAS/DIEM	Expert Architecte – Benoit le Grand, du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2016.	<p>L'objectif général de cette consultation est d'appuyer l'équipe de la Direction des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) dans le cadre de son mandat pour le volet infrastructures du programme santé de la coopération belgo-sénégalaise.</p> <p>Spécifiquement, il est attendu que l'Expert appui la DIEM dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration de plans directeurs globaux des structures des districts sanitaires appuyés par le programme santé de la coopération belgo-sénégalaise, dans la traduction de ces plans directeurs globaux en dossiers d'appel d'offre et dans le processus de passation des marchés en général ainsi que le suivi des travaux ; - la construction des infrastructures réalisées au niveau central (extension du MSAS) et au niveau régional (Région médicale de Kaffrine). 	<p>L'expert a contribué à l'élaboration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un guide de promotion de l'architecture durable et passive destiné aux concepteurs de projets ; - d'outils de suivi de chantiers ainsi que de communication et de rapportage ; - de l'Avant Projet Sommaire (APS) pour l'extension et la réhabilitation de la maternité de Mbacké ; - de l'APS pour la construction des bureaux des Unités Départementales d'Assurance Maladie (UDAM) de Sokone et de Koungheul. Ces APS ont été élaborées sur la base de concepts et technologies passives appropriées. <p>L'expert a travailisé à une meilleure appropriation des concepts et technologies passives appropriées au climat du Bassin Arachidier avec la tenue d'une série de modules de formations sur ces concepts au bénéfice du personnel technique de la DIEM ainsi qu'aux concepteurs en charge de l'APD des UDAM.</p> <p>En complément à l'expertise fournit par Mr Benoit Le Grand, Mr Alexis Sweetlove avait comme mission d'appuyer la DIEM à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'élaboration d'une stratégie de maintenance ; - dans le suivi des chantiers de réalisation d'ouvrages ; - et dans l'élaboration d'une base de données d'infrastructures de 8 districts sanitaires.

3 Durabilité

L'impact des études peut se mesurer dans le degré d'appropriation des résultats obtenus et mentionné dans les tableaux ci-dessus.

En guise d'exemples nous pouvons citer :

1. La nouvelle stratégie de gestion des déchets solides de la Mairie de Saint Louis, financée par le PAREE 2, a servi de base de discussion pour le financement de la Commission Européenne et de la Communauté Wallonie Bruxelles à la Mairie de Saint Louis afin d'améliorer la salubrité de la ville.
2. Dans le cadre des études PAGIRE BA, les données climatologiques et hydrologiques de l'étude hydrologiques, n'existant pas sur de longues périodes et sur un réseau suffisamment dense, la modélisation des écoulements qui permet de prévoir les débits en fonction de différents types de pluies, est donc un peu approximative. L'atelier de restitution de l'étude a recommandé d'utiliser les résultats de cette étude comme intrants dans le Programme Hydraulique International (PHI) piloté par l'UNESCO et consacré à la recherche dans le domaine de l'eau, à la gestion des ressources en eau, ainsi qu'à l'éducation et au renforcement des capacités. Cette synergie devrait être facilitée par la DGPTE qui assure le secrétariat du PHI au Sénégal.
3. Les importantes potentialités en matière de qualité et quantité d'eau de consommation identifiée dans le bassin arachidier et la région de Thiès à travers les études du PAGIRE ont servi de base de plaidoyer auprès d'autres bailleurs pour leurs exploitations au bénéfice des populations dépourvues en eau de consommation, répondant aux normes. C'est ainsi, que La Banque Mondiale a financé la réalisation d'une batterie de forages (à partir de Malem Hodar et de la zone Tassète) pour améliorer la qualité de l'eau dans tout le bassin arachidier et la région de Dakar, pour un montant total de 230 millions de dollars.

4 Apprentissage

4.1 Enseignements tirés

La diversité des interlocuteurs est la principale source de lenteur, car chaque étude est unique dans sa mise en œuvre et les institutions promotrices des études ne connaissent pas souvent les procédures de cogestion dans lequel le PAREE 2 est mise en œuvre.

La publicité sur le PAREE faite au cours du 2^{ième} trimestre de 2013, auprès des institutions des secteurs de concentration de la coopération sénégalo belge a permis d'épuiser, en moins de 6 mois, le budget du PAREE 2 et de pouvoir justifier la nécessité d'une rallonge budgétaire.

La plus-value du PAREE dans la mise en œuvre des projets/programmes par le financement d'études préalables à la réalisation de travaux permettant de gagner presque 2 ans dans la phase d'exécution ;

L'augmentation de l'impact des interventions par la mise à disposition d'experts en complémentarités des activités développées par les interventions projet.

4.2 Recommandations

Recommandation	Public cible
Vu la spécificité de l'intervention et son rôle transversal, pour les prochains programmes de coopération, sa Convention spécifique pourrait être sans termes pour éviter la nécessité de la prolonger	DGD
Organiser des réunions d'information en direction des ministères sectoriels et autres organismes publics afin de faire connaître les opportunités et surtout les procédures du fonds d'études et d'expertises (ea. le template de requête de financement)	MEF/Enabel
Les Ministères requérants devront désigner un chef de projet dès la soumission de la requête de financement afin de faciliter les contacts et les consultations préalables dans le cadre de l'analyse de la requête de financement afin de réduire les délais de traitement des requêtes	Ministères requérants
Pouvoir financer par l'instrument PAREE, de nouveaux secteurs, en dehors de ceux éligibles actuellement pour prendre en compte les priorités du gouvernement du Sénégal dans les domaines prioritaires du Plan Sénégal Émergent (PSE)	Réunion technique mixte de coopération
Raccourcir les délais de traitement des requêtes de financement. Le circuit d'approbation faisant intervenir plusieurs structures (MEFP / comité de validation / SMCL / Ambassade / structure requérante) prend beaucoup trop de temps.	Réunion technique mixte de coopération

PARTIE 2 : Synthèse du monitoring (opérationnel)

1 Suivi des décisions prises par la SMCL

SMCL	Recommandations / Décisions	Situation actuel
Novembre 2010	La SMCL a acté, la décision du Comité Spéciale des Partenaires Belgo Sénégalais, de mener certaines activités en régie quand cela se justifiera.	Réalisé
Mars 2015	Le PAREE étant un outil en appui au développement des secteurs prioritaires, la SMCL recommande la prolongation de la CS du PAREE, jusqu'au 31 décembre 2017. Cette prolongation permettra aussi de pouvoir continuer le financement des 2 expertises en santé dans le but de faciliter l'atteinte des objectifs des domaines couverts par les Experts (qualité et infrastructures).	Réalisé
Mars 2016	La SMCL approuve sans réserve le manuel de procédures révisé du PAREE ainsi que le format du rapport annuel. Elle approuve également le canevas de présentation des requêtes de financement et recommande la correction des tableaux 5 et 6 dont certaines colonnes sont décalées et dont les ratios inscrits ne reflètent pas la réalité.	Approuvé
Mars 2017	La SMCL recommande la reconduction de la Convention spécifique (CS) du PAREE et la mise en place d'un nouveau financement pour permettre au programme de poursuivre ses activités au-delà de 2017. Elle propose en outre la possibilité pour le programme de financer de nouveaux secteurs, en dehors de ceux éligibles actuellement pour prendre en compte les priorités du gouvernement du Sénégal dans des domaines prioritaires du Plan Sénégal Émergent (PSE).	Non réalisé

2 Dépenses

Exportez un aperçu des dépenses de FIT

Budget vs Actuals (Year to Month) of SEN1002311

Project Title :	Programme d'appui à la réalisation d'études et d'expertises
Budget Version:	K03
Currency :	EUR
YtM :	Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing
Year to month : 31/08/2018	

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2017	Expenses 2018	Total	Balance	% Exec
A FONDS ALLOUÉS								
01 IMPACT ENVIRONNEMENTAL PEPAM			4.065.812,06	3.552.210,26	217.189,96	3.769.400,22	296.411,84	93%
01 IMPACT ENVIRONNEMENTAL PEPAM	COGES		31.691,71	31.691,71	0,00	31.691,71	0,00	100%
02 RAPPORT ANNUEL SUR L'ABSORPTION DES CREDITS			106.728,59	106.728,59	0,00	106.728,59	0,00	100%
01 Rapport annuel sur l'absorption des crédits	COGES		26.678,58	26.678,58	0,00	26.678,58	0,00	100%
02 Rapport annuel sur l'absorption des crédits 2010	COGES		26.692,85	26.692,85	0,00	26.692,85	0,00	100%
03 Rapport annuel sur l'absorption des crédits 2011	COGES		26.678,58	26.678,58	0,00	26.678,58	0,00	100%
04 Rapport annuel sur absorption des crédits 2012	COGES		26.678,58	26.678,58	0,00	26.678,58	0,00	100%
03 ETUDE PLAN DE NETTOIEMENT DE LA VILLE DE			38.193,83	38.193,83	0,00	38.193,83	0,00	100%
01 Etude plan de nettoiement de la ville de Saint-Louis	COGES		38.193,83	38.193,83	0,00	38.193,83	0,00	100%
04 ETUDES PROJET D'APPUI A LA GESTION INTEGREE			1.966.296,93	1.962.764,56	0,00	1.962.764,56	3.532,37	100%
01 Etudes projet d'appui à la gestion intégrée des ressources	COGES		1.966.296,93	1.962.764,56	0,00	1.962.764,56	3.532,37	100%
02 Consultant International	COGES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
05 ELABORATION MANUEL DE PROCEDURE PAREE			7.697,36	7.697,36	0,00	7.697,36	0,00	100%
01 Manuel de Procedure PAREE	COGES		7.697,36	7.697,36	0,00	7.697,36	0,00	100%
06 POINT FOCAL PAREE 2			16.298,59	21.458,02	289,65	21.747,67	-5.449,08	133%
01 Indemnités Point Focal PAREE 2	COGES		12.714,25	17.059,05	289,65	17.348,70	-4.634,45	136%
02 Juriste Local MP	COGES		3.584,34	4.398,97	0,00	4.398,97	-814,63	123%
03 ATI - Expertise DGPRE	REGIE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
07 Elaboration 36 PLHA			237.169,17	237.169,17	0,00	237.169,17	0,00	100%
01 Elaboration 36 PLHA	COGES		237.169,17	237.169,17	0,00	237.169,17	0,00	100%
	REGIE		1.147.938,82	907.643,25	24.800,00	932.443,25	215.495,57	81%
	COGEST		3.054.978,43	2.645.448,78	192.389,96	2.837.838,74	217.139,69	93%
TOTAL			4.202.917,25	3.553.092,03	217.189,96	3.770.281,99	432.635,26	90%

Budget vs Actuals (Year to Month) of SEN1002311

Project Title : Programme d'appui à la réalisation d'études et d'expertises

Budget Version: K03
 Currency : EUR
 YtM :

Year to month : 31/08/2018

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2017	Expenses 2018	Total	Balance	% Exec
08 Formulation PASEPAR				171.088,48	0,00	171.088,48	0,00	100%
01 Etudes APS/APD Environnementale et Sociale	COGES	COGES	171.088,48	171.088,48	0,00	171.088,48	0,00	100%
09 Expertise Technique DGPRE				145.089,40	0,00	145.089,40	0,00	100%
01 Expert International	REGIE	REGIE	108.512,69	108.512,69	0,00	108.512,69	0,00	100%
02 Equipement Bureau	REGIE	REGIE	2.762,70	2.762,70	0,00	2.762,70	0,00	100%
03 Véhicules+Fonctionnement (entretiens, assurances etc...)	REGIE	REGIE	28.093,83	28.093,83	0,00	28.093,83	0,00	100%
04 Chauffeurs	REGIE	REGIE	5.720,18	5.720,18	0,00	5.720,18	0,00	100%
05 Missions à l'intérieur (Expert + chauffeur)	REGIE	REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
10 Expertise/Accréditation Santé				358.052,97	0,00	358.052,97	30.047,03	92%
01 Expert en Qualité/Accréditation santé	REGIE	REGIE	386.600,00	358.052,97	0,00	358.052,97	28.547,03	93%
02 Fournitures, matériels de bureau, téléphone	REGIE	REGIE	1.500,00	0,00	0,00	0,00	1.500,00	0%
11 Expertise Infrastructure Santé				374.645,00	0,00	333.610,52	41.034,48	89%
01 Expert architecte	REGIE	REGIE	373.145,00	333.610,52	0,00	333.610,52	39.534,48	89%
02 Fournitures, matériels de bureau, téléphone	REGIE	REGIE	1.500,00	0,00	0,00	0,00	1.500,00	0%
12 Clôture FCBS				7.000,00	6.796,55	0,00	6.796,55	203,45
01 Audit Clôture FCBS	REGIE	REGIE	7.000,00	6.796,55	0,00	6.796,55	203,45	97%
13 Etudes d'opérationnalisation de l'OFOR				0,00	0,00	0,00	0,00	7%
01 Etude d'Elaboration du schema	COGES	COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
02 Etude d'Elaboration de la situation de réf des systèmes	COGES	COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
03 Elaboration et appui à la mise du plan de comm de l'OFOR	COGES	COGES	110.000,00	38.404,28	25.602,86	64.007,14	0,00	7%
14 Etude d'Elaboration de la vision horizon 2050 de la GIRE								
REGIE	REGIE	REGIE	1.147.938,82	907.643,25	24.800,00	932.443,25	215.495,57	81%
COGEST	COGEST	COGEST	3.054.978,43	2.645.448,78	192.389,96	2.837.838,74	217.139,69	93%
TOTAL	TOTAL	TOTAL	4.202.917,25	3.553.092,03	217.189,96	3.770.281,99	432.635,26	90%



Budget vs Actuals (Year to Month) of SEN1002311

Project Title : Programme d'appui à la réalisation d'études et d'expertises

Budget Version:

K03

EUR

Year to month : 31/08/2018

Currency :

YtM :

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2017	Expenses 2018	Total	Balance	% Exec
01 Elaboration vision à l'horizon 2050 de la GIRE au	COGES	110.000,00	38.404,28		25.602,86	64.007,14	45.992,86	58%
15 Etude d'élaboration de visions de dévelop agro-sylvo-		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	?
01 Etude d'élaboration de visions de dévelop agro-sylvo-	COGES	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	?
16 Etude d'élaboration d'1 base de données de gestion du		77.000,00	63.300,00		0,00	63.300,00	13.700,00	82%
01 Etude d'élaboration d'1 base de données de gestion du	COGES	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	?
02 Etude d'élaboration d'1 base de données de gestion du	REGIE	77.000,00	63.300,00		0,00	63.300,00	13.700,00	82%
17 Etude de faisabilité du partenariat entre la PNA et les		33.813,00	0,00		0,00	0,00	33.813,00	0%
01 Etude de faisabilité du partenariat entre la PNA et les	COGES	33.813,00	0,00		0,00	0,00	33.813,00	0%
18 Etudes hydrogéologiques des potentialités des nappes		220.000,00	29.371,01		166.497,45	195.868,46	24.131,54	89%
01 Améliorer la connaissance sur les ressources en Eau	COGES	220.000,00	29.371,01		166.497,45	195.868,46	24.131,54	89%
19 Sélect d'1 consult indivi pour la valorisation des des		27.000,00	0,00		0,00	0,00	27.000,00	0%
01 Sélection d'un consultant individuel pour valorisation des	REGIE	27.000,00	0,00		0,00	0,00	27.000,00	0%
20 Etude quantitative sur la viabilité des mutuelles de santé		30.000,00	0,00		0,00	0,00	30.000,00	0%
01 Etude quantitative sur la viabilité des mutuelles de santé	REGIE	30.000,00	0,00		0,00	0,00	30.000,00	0%
21 Etude Securisation SIG PNA		38.000,00	0,00		0,00	0,00	38.000,00	0%
01 Etude Securisation SIG PNA	REGIE	38.000,00	0,00		0,00	0,00	38.000,00	0%
22 Evaluation Finale Projet PRC		40.000,00	793,81		24.800,00	25.593,81	14.406,19	64%
01 Evaluation Finale Projet Renforcement des Capacités	REGIE	40.000,00	793,81		24.800,00	25.593,81	14.406,19	64%
Z FONDS NON ALLOUÉS		137.105,19	881,77		0,00	881,77	136.223,42	1%
01 Fonds non alloués	COGES	116.000,77	881,77		0,00	881,77	115.119,00	1%
	REGIE	1.147.938,82	907.643,25		24.800,00	932.443,25	215.495,57	81%
	COGEST	3.054.978,43	2.645.448,78		192.389,96	2.837.838,74	217.139,69	93%
TOTAL	4.202.917,25	3.553.092,03	217.189,96		3.770.281,99	432.635,26	90%	



Budget vs Actuals (Year to Month) of SEN1002311

Project Title : Programme d'appui à la réalisation d'études et d'expertises

Budget Version: K03
Currency : EUR
YtM : 01 Fonds non alloués

Year to month : 31/08/2018

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2017	Expenses 2018	Total	Balance	% Exec
02 Fonds non alloués				21.104,42	0,00	0,00	21.104,42	0%
01 Fonds non alloués	REGIE		21.104,42	0,00	0,00	0,00	21.104,42	0%

REGIE	1.147.938,82	907.643,25	24.800,00	932.443,25	215.495,57	81%
COGEST	3.054.978,43	2.645.448,78	192.389,96	2.837.838,74	217.139,69	93%
TOTAL	4.202.917,25	3.553.092,03	217.189,96	3.770.281,99	432.635,26	90%



Taux de décaissement de l'intervention

Source de financement	Budget cumulé €	Dépenses réelles cumulées € au 31 décembre 2017	Taux de déboursement cumulé au 31 décembre 2017	Commentaires et remarques
Contribution directe belge	4 202 917,25	3 527 772,03	84%	
Contribution du pays partenaire	NA			
Autre source	NA			

3 Personnel de l'intervention

Personnel (titre et nom)	Genre (H/F)	Durée de recrutement (dates début et fin)
1. Personnel national mis à disposition par le pays partenaire :		
• Samba FALL, Point focal PAREE 2	H	01 mars 2013 au 31 décembre 2017.
2. Personnel d'appui, recruté localement par la CTB :		
3. Personnel de formation, recruté localement	NA	NA
4. Personnel international (hors CTB) :		
5. Experts internationaux (CTB) :		
• Steph Lambrecht, Assistant International	H	02/01/2015 au 31/12/2015
• Benoit Le Grand, expert en architecte	H	02/01/2015 au 31/12/2016
• Joseph Vyankadondera	H	15/05/2015 au 15/08/2015
• Nicole Curtis, expert qualité	F	02/01/2015 au 31/10/2016
• Alexis Sweetlove	H	01/08/2016 au 31/07/2017

4 Marchés publics

Numéro d'ordre	Intitulé du CSC	Fonctionnaire dirigeant	Pays partenaire	Type de marché	Droit applicable	Date d'envoi ou de publication	Date et heure de clôture	Date de passation	Budget prévu (€)	Montant final du marché passé (€)	Montant final de la facture (unité monétaire équiv. en €)	Attributaire	
SEN 129	Etudes hydrogéologiques pour l'évaluation des potentialités des ressources en eau des zones favorables en vue d'un transfert d'eau vers la zone du bassin arachidier	Laurence Janssens	Saliou NGOM	Sénégal	Services	Sen	02/03/2011	05/04/2011 à 10 H 30	Déc-12	367 402	294 172 500	448 463	SETICO-IC/ANTEA
SEN 130	Etude d'actualisation de l'inventaire des ouvrages hydrauliques Phase 2 (Kaolack, Kaffrine, Thiès)	Laurence Janssens	Saliou NGOM	Sénégal	Services	Sen	02/03/2011	05/04/2011 à 10 H 30	Mars - 11	47 259	61 704	61 704	SETICO IC
SEN 131	Etude d'évaluation et de suivi des ressources en eau de surface	Laurence Janssens	Saliou NGOM	Sénégal	Services	Sen	02/03/2011	05/04/2011 à 10 H 30	Déc-12	410 087	388 890	255 095 035	388 889
SEN 132	Etude pour la mise en place d'un système d'information sur l'Eau	Laurence Janssens	Saliou NGOM	Sénégal	Services	Sen	02/03/2011	05/04/2011 à 10 H 30	Déc-12	570 159	337 241	281 724 275	429 489
SEN 133	Etudes relatives à la révision de la stratégie de gestion des déchets de la Commune de Saint-Louis	Laurence Janssens	Corine NIOX	Sénégal	Services	Sen	11/04/2011	26/04/2011 à 10 H 00	18/07/22 011	34 301	38 036	24 950 000	38 036
SEN 134	Recrutement consultant pour suivi technique PAGIRE BA	Laurence Janssens	Amadou Diallo	Sénégal	Services	Sen	22/04/2011	10/05/2011 à 10 H 00	Août-11	22 500	10000	6 320 146	9 635
SEN 159	Elaboration de 36 PLHA dans le Bassin Arachidier	Laurence Janssens	Saliou Ngom	Sénégal	Services	Sen	19/03/2012	12/04/2012 à 10 h 00	21/03 2013	247 000	219 258	143 823 820	219 258
SEN 218	Fourniture et installation d'enregistreur de niveau d'eau souterraine	Laurence Janssens	Saliou Ngom	Sénégal	Fournitur e	Sen	Oct-13	Nov-13	02/01/2 014	22 000	21 931	14 385 825	21 931
SEN 227	Travaux de forages du PAGIRE BA	Laurence Janssens	Saliou Ngom	Sénégal	Travaux	Sen	17/04/2013	21/05/2013 à 10h	Juil-13	574 045	600 279	393 757 212	600 279
SEN 244	Réalisation de 3 pélomètres et de 2 forages d'essai au Rotary / PARE-E 2 (lot 2 du marché 227)	Laurence Janssens	Saliou Ngom	Sénégal	Travaux	Sen	07/02/2014	06/03/2014 à 10 h	Avr-14	573 208	494 902	324 634 500	324 634 500

SEN 254	Etudes technique et socioéconomique d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (AO)	Luc VANBELLI NGEN	Amadou Diallo	Sénégal	Services	Sen	23/07/ 2014	22/08/2014 à 15h	38 112	138 583	90 904 450	138 583	SONED-AFRIQUE/C ACG/DUPO NT
SEN 255	Demande de propositions pour l'étude d'élaboration du programme de densification et de réhabilitation des réseaux existants du PASEPAR	LUC VANBELLI NGEN	Amadou Diallo	Sénégal	Services	Sen	14/07/2014	10/09/2014 à 16h	Octobre 2014 à IDEV-IC, octobre 2015 à SONED	25 192	16 525 000	25 192	IDEV-IC mais résilié et puis attribué à SONED AFRIQUE
SEN 275	DRPI/Recrutement d'un entrepreneur pour les travaux de construction de cinq (5) abris pour la protection de pétromètres dans le cadre du PAGIR BA	LUC VANBELLI NGEN	Mouham ed Fall	Sénégal	Travaux	Sen	Févr-15	25/02/2015 à 11h	Avr-15	36 000	35 180	23 076 650	35 180 Marmadou SARR
SEN 290	Evaluation environnemental stratégique du PASEPAR	Laurence Janssens	Amadou Diallo	Sénégal	Service	Sen	26/02/2014	31/03/2014	Mai-14	35 000	32 299	21 186 440	32 299 Ibrahima Diop Gaye
SEN 324	Recrutement d'un Consultant pour les études hydrogéologiques des potentialités des nappes superficielles et intermédiaires dans le bassin arachidier en vue d'une dilution et/ou d'un transfert d'eau dans la zone du Bassin Arachidier	NIOKHOR NDOUR	Abdoul Aziz NDIAYE	Sénégal	Service	Sen	26/08/2016	29/09/16 à 10 h	Déc-16	201 232	195 011	127 918 675	195 011 IDEV-IC/ARTELIA
SEN 360	Etude d'actualisation du PAGIRE (Plan d'Actions de Gestion Intégrée des Ressources en Eau)	Moctar SALL	Khoudia Fall MBENG UE	Sénégal	Service	Sen	05/01/2017	06/02/2017 à 10h	08/03/2 017	74 700	52 440	41 985 931	64 007 IDEV-GC
SEN 364	Numérisation des plans des centres de santé existants du ministère de la Santé et de l'Action Sociale dans les régions médicales de Fatick, Kaolack, Kaffrine	Corine NIÖX	Alexis SWEETL OVE	Sénégal	Service	Bel	17/01/2017	06/02/17 à 14h	29/03/2 017	70 000	63 300	41 522 078	63 300 Sahel Ingénierie

5 Accords d'exécution

Numéro de l'Accord	Modalité d'exécution	Nom du partenaire institutionnel	Statut de l'institution	Objet de l'Accord et commentaires généraux	Modalité de paiement	Entrée en vigueur (date)	End date	Montant Total (€)	Montant en (FCFA)	Statut	Remarques
AE 001/2014 / PAREE 2	Cogestion	Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources et Eau (DGPRE)	Publique	1. l'organisation des activités de suivi et de valorisation des études et travaux à réaliser dans le cadre du PAGIRE-BA par la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau. 2. la prise en charge financière d'une partie des activités de l'Assistance Technique Internationale pour la conceptualisation et le démarrage d'un trajet de renforcement institutionnel de la DGPRE en phase avec le PAGIRE	co gestion	févr-14	31/07/2014	54 705,00 €	35 884 344	Clôturé	I'AE est terminé depuis le 31 juillet 2015.

6 Équipements

Listez les équipements acquis durant l'intervention

Type d'équipement	Coût budgeté	Date de livraison	Références
Véhicule 4x4		Janvier 2015	Véhicule acquis dans le cadre de la mise à disposition de l'expertise à la DGPRE. Transféré à la DGPRE en 2016.

7 Cadre logique original tiré du DTF

Non Applicable

8 Matrice de monitoring complète

Non Applicable

9 Outils et produits

Documents de capitalisation produits
1. Les rapports de résultats de 2019 à 2016
2. Les éditions 2010 – 2011 – 2012 -2013 du Rapport Annuel sur l'absorption des crédits sur Ressources Extérieures (RARE)
3. Le rapport de la stratégie de gestion de déchets solides de décembre 2011 de la mairie de Saint Louis
4. Le manuel de procédure du PAREE 2
5. Les rapports des 36 Plans Locaux Hydraulique et Assainissement dans une approche Gestion Intégrés des Ressources en Eau (PLHA/GIRE)
6. Le rapport des Etudes hydrogéologiques pour l'évaluation des potentialités des ressources en eau des zones favorables en vue d'un transfert d'eau vers la zone du Bassin arachidier
7. Le rapport de l'étude d'actualisation de l'inventaire des ouvrages hydrauliques (Phase 2 (Kaolack, Kaffrine, Thiès))
8. Les rapports d'étude d'évaluation et de suivi des ressources en eau de surface
9. La Base de données du Système Intégré d'Information et d'une stratégie de communication sur l'Eau (SII'Eau)
10. Le manuel de procédure d'exécution du fonds de réhabilitation du PASEPAR.
11. Les dossiers d'appel d'offres (DAO) des ouvrages à réaliser dans le cadre du PASEPAR
12. Le document du cadre de Gestion Environnementale et Sociale du PASEPAR
13. Rapport de capitalisation des études du PAGIRE BA
14. Programme sectoriel pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) 2017 - 2025

